

RÉGION NORD - PAS DE CALAIS

CONSEIL RÉGIONAL

DIRECTION DE LA RECHERCHE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, SANTÉ
ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Monsieur Gilbert LEGRAND

Maire

3 rue de Campagne
62870 BUIRE LE SEC

AF/CD

Lille, le 29 février 2008

Monsieur le Maire,

Vous avez attiré mon attention sur la situation de la commune de Buire-le-Sec en matière de couverture ADSL.

Les informations dont nous disposons, provenant de France Télécom, laissent apparaître un nombre de lignes téléphoniques dont le débit est inférieur à 512 kbs (4 au total) et des lignes dont le débit maximum est de 512 kbs (37 au total) sur un total de 265 lignes. Ces données étant théoriques, la réalité sur le terrain peut être sensiblement différente.

En 2006, la Région a décidé d'accompagner les collectivités - communes ou intercommunalités - qui souhaiteraient améliorer leur couverture en haut-débit de base. Pour cela, des subventions sont disponibles afin de co-financer à hauteur de 75% les frais d'études techniques et de 50% les coûts d'investissement. Le Contrat de Projet Etat-Région et les Programmes Opérationnels (fonds européens FEDER) venant d'être signés, il est possible de mobiliser ces lignes de crédits pour parvenir à un taux de subvention maximum et global de 80%, la collectivité devant prendre à sa charge les 20% restant.

Depuis Septembre 2006, cette politique est réellement opérationnelle. A ce jour, 9 projets ont été menés à leur terme pour 11 communes de la région ; 12 autres projets sont en cours d'étude de faisabilité pour une centaine de communes. De plus, d'autres projets devraient nous être adressés dans les jours et semaines qui viennent.

La Communauté de Communes du Val de Canche et d'Authie a décidé de recourir à une assistance à maîtrise d'ouvrage : Buire-Le-Sec fait partie des communes inscrites dans le périmètre de l'étude de faisabilité. La demande de subvention devrait arriver dans les jours qui viennent pour un passage en Commission prévue le 4 Avril. Au terme de cette assistance à maîtrise d'ouvrage, une seconde demande de subvention sera adressée afin de financer l'acquisition des équipements permettant d'améliorer la situation du territoire de la communauté de communes.

151, Boulevard Hoover - Lille - Accès Métro : Lille Grand Palais
Tél +33(0)3 28 82 76 02 / 76 03 - Fax +33(0)3 28 82 76 05

Correspondance administrative : Monsieur le Président du Conseil Régional Nord - Pas de Calais
Hôtel de Région - Centre RIHOUR - F 59555 LILLE CEDEX

Conformément à l'article 27 de la loi 78.17 du 6 Janvier 1978, le droit d'accès et de rectification des informations vous concernant s'exerce auprès de la Présidence du Conseil Régional Nord - Pas de Calais



L'expérience indique qu'il faut compter entre 5 et 6 mois entre le moment où le bureau d'études est recruté par la collectivité (fin février 2008) et la présentation des offres haut-débit aux ressortissants du territoire (fin Juillet/Août 2008). Généralement, ces offres sont sensiblement identiques à celles disponibles en zones urbaines : de l'ordre de 30 euros par mois pour 2 Mbs, des offres professionnelles étant disponibles pour les artisans, commerçants, entreprises.

A l'issue de cette opération, la commune de Buire-le-Sec devrait connaître une situation très sensiblement améliorée dans l'accès au haut débit.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Arnaud FREVILLE
Directeur